Université de Lille

CLIL - DEFI

Pôle Français Langue Étrangère

[flə]
QUALITÉ
FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOMMAIRE

CLIL - DEFI 1
Le mot de la Directrice 3
CALENDRIER DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027 5
Semestre 1 5
Semestre 2 6
L'EQUIPE DU DEFI 7
LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DU DEFI 9
Le DU PASSERELLE 10
LES CERTIFICATIONS D.E.L.F. – D.A.L.F. 15
NIVEAU DUEF A1 16
NIVEAU DUEF A2 20
NIVEAU DUEF B1 24
NIVEAU DUEF B2 32
NIVEAU DUEF C1 41
NIVEAU DUEF C2 49
LA BIBLIOTHÈQUE ET LA MÉDIATHÈQUE 56
LE CLIL : CENTRE DE LANGUES DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE 59
LA MAISON DE LA MÉDIATION : INFORMER ET PRÉVENIR 69
CAMPUS PONT-DE-BOIS 70
CAMPUS CITÉ SCIENTIFIQUE 71
Construisez votre parcours de formation 72

Le mot de la Directrice

Cher.e.s étudiant.e.s, Bienvenue au DEFI !

Un environnement d'études idéal

Pôle français langue étrangère (FLE) du Centre de langues de l'Université de Lille (CLIL), le DEFI vous accueille sur les campus Pont-de-Bois et Cité Scientifique à Villeneuve d'Ascq, technopole verte de la métropole de Lille, au carrefour de l'Europe, entre Paris, Londres, Bruxelles et Amsterdam.

Inscrit.e au DEFI, vous aurez accès à une large offre culturelle et sportive, à l'Université et dans toute la métropole lilloise : programmation très riche du service culturel de l'Université, cinéma d'art et essai et théâtre sur le campus Pont de Bois, nombreuses installations et associations culturelles et sportives, musées de renommée internationale, théâtres, événements festifs, et bien plus encore… !

Vous bénéficierez également des propositions de voyages et des événements organisés par l'association Ulysse, lieu convivial d'accueil et d'échanges interculturels au cœur du DEFI.

Une offre de formation riche et une équipe expérimentée

Lieu d'enseignement et d'innovation pédagogique, fort d'une longue expérience des publics internationaux, le DEFI s'est construit grâce au dynamisme et au professionnalisme de ses équipes pédagogique et administrative, mobilisées pour vous offrir les meilleures conditions d'apprentissage du français.

Notre équipe d'enseignants spécialisés et qualifiés en français langue étrangère vous propose des formations dans une perspective actionnelle, selon les objectifs du Cadre Européen de Référence pour les Langues, publié par Conseil de l'Europe.

Cours en groupes de 10 à 20 étudiants du niveau A1 au niveau C1-C2, modules culturels, méthodologie universitaire, séances de phonétique, ateliers de conversation, travail et recherches à la médiathèque du DEFI, travail à distance avec les ressources des Centres de Ressources en Langues, usage d'espaces numériques collaboratifs… Les modalités de nos formations sont variées et les contenus régulièrement actualisés.

Label Qualité FLE

Le DEFI est activement engagé dans un processus d'amélioration continue, par la mise en place d'une démarche d'assurance qualité, définie et validée par trois ministères français : le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le ministère de la Culture et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Ainsi, en avril 2026, le DEFI s'est à nouveau vu attribuer le label Qualité FLE, avec un maximum d'étoiles pour chaque catégorie auditée. Ce label constitue une garantie officielle et une véritable gage de qualité pour ses étudiants.

Nous nous tenons à votre disposition pour répondre à vos questions et vous souhaitons pleine réussite dans votre apprentissage du français !

Nassim Motebassem
Directrice du DEFI

CALENDRIER DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Semestre 1

2026	Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier	
1	Ma	TESTS FLE DUEF Du 01 au 04.09	1 Je	Cours FLE DUEF/DUP Semaine 3	1 Di Toussaint	Cours FLE DUEF/DUP Semaine 6	1 Ma	Cours FLE DUEF/DUP Semaine 10	1 Ve Jour de l'an	Semaine Blanche DUEF/DUP
2	Me		2 Ve		2 Lu		2 Me		2 Sa	
3	Je		3 Sa		3 Ma		3 Je		3 Di	
4	Ve		4 Di		4 Me		4 Ve		4 Lu	
5	Sa		5 Lu		5 Je		5 Sa		5 Ma	
6	Di		6 Ma		6 Ve		6 Di		6 Me	
7	Lu	TEST FLE DUP	7 Me		7 Sa		7 Lu		7 Je	
8	Ma		8 Je		8 Di		8 Ma		8 Ve	
9	Me		9 Ve		9 Lu	Cours FLE DUEF /DUP	9 Me		9 Sa	
10	Je		10 Sa		10 Ma		10 Je		10 Di	
11	Ve		11 Di		11 Me Armistice		11 Ve		11 Lu	Cours FLE DUEF/DUP Semaine 13
12	Sa		12 Lu		12 Je	semaine 7	12 Sa		12 Ma	
13	Di		13 Ma		13 Ve		13 Di		13 Me	
14	Lu		14 Me		14 Sa		14 Lu		14 Je	
15	Ma		15 Je		15 Di		15 Ma		15 Ve	
16	Me		16 Ve		16 Lu		16 Me		16 Sa	
17	Je	campus en fête	17 Sa		17 Ma	Cours FLE DUEF/DUP Semaine 8	17 Je	Cours FLE DUEF/DUP Semaine 12	17 Di	
18	Ve		18 Di		18 Me		18 Ve		18 Lu	Examens 2026/2027 semestre 1
19	Sa		19 Lu		19 Je		19 Sa		19 Ma	
20	Di		20 Ma		20 Ve		20 Di		20 Me	
21	Lu	Cours FLE DUEF/DUP Semaine 1	21 Me		21 Sa		21 Lu	52	21 Je	FLE DUEF/DUP
22	Ma		22 Je		22 Di		22 Ma		22 Ve	
23	Me		23 Ve		23 Lu		23 Me		23 Sa	
24	Je		24 Sa		24 Ma	Cours FLE DUEF/DUP Semaine 9	24 Je		24 Di	
25	Ve		25 Di		25 Me		25 Ve Noël		25 Lu	Jurys & Consultations semestre 1
26	Sa		26 Lu	44	26 Je		26 Sa		26 Ma	
27	Di		27 Ma		27 Ve		27 Di		27 Me	
28	Lu	Cours FLE DUEF/DUP Semaine 2	28 Me		28 Sa		28 Lu	53	28 Je	FLE DUEF/DUP
29	Ma		29 Je		29 Di		29 Ma		29 Ve	
30	Me		30 Ve		30 Lu	Cours FLE DUEF /DUP	30 Me		30 Sa	
			31 Sa				31 Je		31 Di	

Semestre 2

| 2027 | | |

L'EQUIPE DU DEFI

Directrice	**NASSIM MOTEBASSEM** *nassim.motebassem@univ-lille.fr*
Responsable administrative	**VANESSA OBIN** ☏ 03 20 41 63 84

Campus Pont-de Bois

Responsable pédagogique	**PASCALE LEBOUCHER** *pascale.leboucher@univ-lille.fr*
Gestionnaires pédagogiques	**MARIUS EVANGELISTA** ☏ 03 20 41 63 87
	ÉMILIE DIDELOT ☏ 03 20 41 63 83
Responsable Bibliothèque et Médiathèque	**IWONA SOSINSKA** ☏ 03 20 41 64 59

Campus Cité Scientifique

Responsable pédagogique DUEF, LMD, tests de positionnement	**LÉONORE BEREKSI** *leonore.bereksi@univ-lille.fr*
Gestionnaires pédagogiques	**ANNETTE DEPERNE** ☏ 03 62 26 81 93
	SAMIA BOUAFIA ☏ 03 62 26 81 91

Responsables des niveaux d'enseignement

Niveau A1	**MARTINE BOURDUGE**
Niveau A2	**PASCALE LEBOUCHER (PDB)** **LÉONORE BEREKSI (CS)**
Niveau B1	**FRANK TROCHU (PDB)** **LÉONORE BEREKSI (CS)**
Niveau B2	**SABINE BELLAAMARI**
Niveaux C1/C2	**CORINNE RAYNAL-ASTIER**
UE FLE - Cours Erasmus	**BÉATRICE OCHLINSKI (PDB)** **LÉONORE BEREKSI (CS)**
Autoformation Master FLE	**NASSIM MOTEBASSEM**
Doctorants internationaux	**ÉVELYNE ROSEN-REINHARDT (PDB)** **LÉONORE BEREKSI (CS)**
Tests de positionnement	**FRANK TROCHU**
Dispositifs de stages des étudiants de Master FLE et tutorats	**PASCALE LEBOUCHER** **LÉONORE BEREKSI**
Centre de Ressources en Langues	**MARINA JUNG**
Référente Numérique	**IOANA THIERY**

LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DU DEFI

Nous vous proposons :



Un accès à la réussite par une formation universitaire de qualité.

Notre équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants titulaires de l'Éducation Nationale et d'enseignants contractuels, tous spécialistes de l'enseignement du Français Langue Étrangère (FLE).

Nos diplômes de français langue étrangère, DUEF B2, DUEF C1 ou DUEF C2 permettent aux étudiants d'être candidats à une inscription à l'université de Lille en Licence 2, Licence 3 ou Masters 1 et 2.

	**Des niveaux d'enseignement** (A1, A2, B1, B2, C1, C2) calés sur ceux du **Cadre européen commun de référence pour les langues** définis par le Conseil de l'Europe.
	**16 heures 30 de formation par semaine : 15 heures de cours + 1h30 de travail en auto-apprentissage accompagné dans le cadre de différents dispositifs pédagogiques proposés au DEFI (médiathèque, ressources CRL, tutorat, Café Langues, ateliers, etc.).**
	**Une bibliothèque spécialisée en FLE ainsi qu'un accès à l'ensemble des bibliothèques de l'université.**

Le DU PASSERELLE

Le DEFI met en œuvre le **DU Passerelle**, Diplôme d'Université destiné aux étudiants en situation d'exil (niveaux A1 à C1). L'objectif de ce DU est de favoriser l'intégration de ces étudiants et de préparer leur avenir universitaire et professionnel.

Il se compose :

- **des enseignements proposés au DEFI dans le cadre des cours de préparation au DUEF et décrits dans ce guide,**
- **de modules complémentaires assurés par le CLIL-DELANG, la Direction de la vie étudiante, le Service des sports, la Direction de l'Orientation et la Direction Stage & Emploi** : **activités d'expression et de communication, pratique sportive, ateliers divers et anglais, selon les niveaux.** Tous les étudiants concernés recevront les informations sur l'organisation et les contenus précis de ces modules en début de semestre, par la direction de la vie étudiante, les responsables et enseignants de chaque cours, et sur un espace Moodle DELANG dédié.

IMPORTANT : l'ensemble des modules complémentaires du DU Passerelle sont obligatoires et évalués, au même titre que les cours de français suivis au DEFI. Le non-respect des règles d'assiduité et de validation d'un module pourra compromettre l'obtention du diplôme.

Réussir votre formation (DUEF ou DUP) et respecter les règles de fonctionnement, c'est :



➢ **Au DEFI**

Respecter les règles de politesse envers les étudiants et le personnel ainsi que le règlement et les principes de laïcité de l'établissement.

➢ **En classe**



Travailler dans le respect du professeur et des autres étudiants.
Arriver à l'heure et participer activement et assidûment aux cours ! Les retards aux cours et les absences répétées perturbent la dynamique de groupe et d'apprentissage.



L'utilisation du smartphone n'est autorisée que comme outil de travail, en accord avec les enseignants. Il n'est pas possible d'enregistrer les cours sans autorisation préalable de l'enseignant et/ou des autres étudiants.

➢ **En dehors des cours**



Travailler personnellement et de façon régulière :

- ✓ sur tous vos travaux donnés en cours,
- ✓ sur les ressources numériques proposées par la médiathèque et le Centre de Ressources en Langues,
- ✓ sur les ressources documentaires de la bibliothèque.

NB : Le manuel utilisé dans certains cours et niveau est un support dans lequel les enseignants feront des choix.



- Présenter des contenus générés par **l'intelligence artificielle** comme vos propres productions est inefficace pour votre apprentissage et interdit, selon le règlement des études de l'université. Cela pourra compromettre votre réussite aux examens.

- **En cas d'échec à l'examen ET si vous totalisez moins de 140h de cours**, vous ne serez autorisé.e à vous réinscrire au semestre suivant (ou l'année suivante si vous êtes inscrit.e à l'année) qu'après décision d'une commission pédagogique ad hoc. **Aucun étudiant ne pourra se réinscrire à des cours de niveau déjà acquis**.

- **En cas d'absence**, présentez un **justificatif** à votre enseignant (certificat médical, convocation, contrat de travail, etc.).

La CHARTE DES EXAMENS

❖ **Règles d'accès aux salles d'examen :**

Se présenter à l'entrée de la salle d'examen **¼ d'heure AVANT** le début de l'épreuve : aucun candidat ne peut être admis dans la salle d'examen à partir du moment où les enveloppes contenant les sujets ont été ouvertes (aucun retard n'est accepté).

Avoir sa carte d'étudiant et pouvoir justifier de son identité par sa carte d'identité ou son passeport.

❖ **Aménagements d'épreuves et d'études en cas de maladie, handicap, temporaire ou permanent.**

Vous devez effectuer votre demande d'aménagement auprès du Bureau Vie étudiante et handicap à l'adresse suivante bveh.pdb@univ-lille.fr (téléphone : +33 (0)3 20 41 73 97)

Afin que votre demande d'aménagement soit prise en compte, il vous sera nécessaire de la formuler pour le semestre 1 : avant le 23 octobre 2026 pour le semestre 1 et avant le 26 février 2027 pour le semestre S2.

Soyez vigilant.e.s à bien anticiper ces dates butoirs pour votre prise de rendez-vous.

NB : Les dates butoirs ne sont pas applicables aux situations de handicap temporaire et d'urgence avérée.

Informations complémentaires disponibles sur le site de l'université : https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/etudes-et-handicap

❖ **Déroulement des épreuves**

Déposer ses effets personnels (sac, **téléphone portable et tout autre objet connecté** (montre, oreillettes, lunettes…) **éteints**) à l'emplacement prévu dans la salle et ne garder que les instruments nécessaires à la composition de l'épreuve (stylo, crayon, gomme).

Utiliser seulement les documents autorisés pour l'épreuve. L'utilisation des SIAG (systèmes d'intelligence artificielle générative) est strictement interdite pendant l'examen.

Toute sortie de la salle d'examen doit se faire avec l'autorisation du surveillant des épreuves. Cette **sortie** doit être **brève** et un seul étudiant à la fois.

L'étudiant doit inscrire sur une feuille d'émargement l'heure de sa sortie et l'heure de son retour en classe. Cette feuille sera jointe au procès-verbal de la surveillance.

Toute fraude ou tentative de fraude ou complicité de fraude à un examen sera sanctionnée selon la procédure disciplinaire dans les établissements d'enseignement supérieur (annulation de l'épreuve, avertissement, exclusion temporaire ou définitive de l'université).

❖ **Modalités de contrôle**

Le contrôle des connaissances relève de l'évaluation continue intégrale. Ces modalités du contrôle des connaissances (ainsi que la pondération entre les notes obtenues) sont décrites pour chaque niveau dans ce guide des études et seront précisées par le responsable de niveau en début de semestre.

L'évaluation continue intégrale en DUEF n'inclut pas de rattrapage.

L'étudiant doit participer à toutes les épreuves.

Epreuves en cours de semestre (= CC1)

En cas d'absence injustifiée à une épreuve, aucun rattrapage ne sera organisé et l'étudiant obtiendra la note de 0.

En cas d'absence justifiée (problème de transport non prévisible et non anticipable, maladie, convocation administrative ou judiciaire *non modifiable*, cas de force majeure), un rattrapage pourra être organisé. Un justificatif officiel devra être produit dans un délai de **48** heures maximum après l'épreuve.

Epreuves en fin le semestre (= CC2)

Aucun rattrapage ne sera organisé. En cas d'absence injustifiée à une épreuve, l'étudiant sera déclaré défaillant à l'examen et ne pourra pas valider le niveau. En cas d'absence justifiée, l'étudiant obtiendra la note de 0.

❖ **Règles relatives au jury**

Le jury est impartial, souverain et intangible.

❖ **Règles relatives à l'après examen**

La date et le lieu de cette consultation de copies sont affichés sur le tableau d'informations du DEFI et indiqués sur la convocation.

L'étudiant a le droit de prendre connaissance de ses notes et de ses copies lors de la consultation de copies.

L'étudiant ne peut emporter ni photographier les copies corrigées et/ou les sujets de l'examen.

Les diplômes seront ensuite édités avec un délai de 6 mois.

LES CERTIFICATIONS D.E.L.F. – D.A.L.F.

Les cours dispensés dans les six niveaux donnent aux étudiants les compétences nécessaires pour se présenter dans de bonnes conditions aux épreuves :

- du **D.E.L.F.** A1, A2, B1, B2 *(diplôme d'études en langue française)*
- du **D.A.L.F.** C1, C2 *(diplôme approfondi de langue française)*.

Le Centre d'examens DELF/DALF/TCF de l'Université de Lille répond aux besoins en certification officielle de l'ensemble des publics internationaux. Vous avez la possibilité de vous présenter aux examens DELF, DALF ou TCF, reconnus à l'international tout au long de l'année.

Pour plus d'informations :
https://clil.univ-lille.fr/certifications/delf-dalf/

NIVEAU DUEF A1

Au cours de la formation, l'étudiant apprendra et s'entraînera à :

- ✓ Comprendre et répondre à des questions simples du domaine personnel :
  - Se présenter, faire connaissance avec quelqu'un, présenter et décrire quelqu'un (nom, nationalité, situation familiale, pays, âge, coordonnées, caractère, description physique, goûts, sports et loisirs).
  - Partager ses impressions, ses goûts et préférences, donner une explication.
  - Parler de ses activités quotidiennes, des activités passées, de ses projets.

- ✓ Comprendre et interagir dans des situations simples de la vie quotidienne : s'informer sur des horaires, faire un achat, faire les courses, commander au restaurant, faire une réservation, s'inscrire dans un club, rechercher et décrire un logement, inviter et répondre à une invitation, faire une proposition, accepter, refuser, demander et indiquer le chemin, s'informer sur une ville ou un lieu de vacances (commerces, activités, lieux touristiques).
- ✓ Comprendre des documents écrits informatifs simples (brochures, descriptifs, formulaires administratifs, biographies).
- ✓ Produire des écrits personnels simples (lettre, courriel, courts récits).

CERTIFICATION

Préparation au Diplôme d'Université DUEF A1

Préparation au Diplôme d'Université PASSERELLE – Étudiants en exil A1 Aide

à la préparation aux épreuves du DELF A1

MODALITÉS DE TRAVAIL

16h30 de formation par semaine

- ✓ **15h de cours.** Supports utilisés : un manuel au choix des enseignants complété par des documents authentiques ou fabriqués variés illustrant les réalités de la vie quotidienne ou des aspects culturels soit **195h par semestre** (selon calendrier annuel et jours fériés).

- ✓ **1h30 de travail en auto-apprentissage accompagné**.

Méthodologie : approche interculturelle, perspective actionnelle. Le cours aidera à développer des aptitudes de compréhension, de production, d'interaction et de médiation orales et écrites. L'étudiant travaillera souvent en binôme ou par petits groupes pour accomplir des tâches lors d'un échange interactif.

ÉVALUATION

Le contrôle des connaissances relève de l'évaluation continue intégrale selon des modalités expliquées par le responsable de niveau.

❖ **Évaluation certificative : le DUEF A1 Diplôme d'Université d'Études Françaises**

Le niveau A1 prépare au Diplôme d'Université d'Études Françaises A1 sanctionnant des compétences et connaissances de langue et culture françaises et francophones.

Modalités du contrôle continu - Épreuves au cours du semestre et en fin de semestre sur table et en temps limité	**En cas d'absence aux épreuves, aucun rattrapage ne sera organisé.** (voir la Charte des Examens au début de ce guide)
Note finale	Sur 200 : - Note d'oral sur 100 - Note d'écrit sur 100
Conditions de réussite	Note minimale : 100/200 - Minimum de 40/100 pour l'oral - Minimum de 40/100 pour l'écrit

L'évaluation continue intégrale en DUEF n'inclut pas de rattrapage.

La réussite à ces épreuves de contrôle continu donne droit à la délivrance du **Diplôme d'Université d'Études Françaises A1** et au passage au niveau DUEF A2.

Si le total des points obtenus à ces épreuves est égal ou supérieur à 180/200, la Commission Pédagogique peut décider, avec l'accord des enseignants des niveaux concernés, de proposer à l'étudiant de passer directement du niveau A1 au niveau B1.

NATURE DES ÉPREUVES	DURÉE	NOTE
Réception de l'oral		
Réponse à deux questionnaires de compréhension portant sur des documents de la vie quotidienne (3 écoutes par document). Repérage des informations essentielles. Durée des documents : 1,5 minute environ.	Épreuves de 10 min chacune	50 pts
Réception de l'écrit		
Réponse à des questionnaires de compréhension (QCM, questions fermées…) portant sur deux documents ayant trait à des situations de la vie quotidienne. Repérage des informations essentielles.	Épreuves de 30 min chacune	50 pts
Production écrite		
Rédaction de deux brèves productions écrites : fiche, formulaire, carte postale, courriel, message…	Épreuves de 30 min chacune	50 pts
Production et interaction orales		
Présentation orale, échange avec un jury, jeux de rôle.	Épreuves de 10 min chacune	50 pts

NIVEAU DUEF A2

Au cours de la formation, l'étudiant apprendra et s'entraînera à :

- ✓ Comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, les études, les loisirs, etc.
- ✓ Produire un discours cohérent sur des sujets familiers, interagir dans la majorité des situations de la vie quotidienne, raconter des expériences et des événements, présenter des projets, raconter une histoire ou l'intrigue d'un film et exprimer ses réactions.
- ✓ Comprendre des textes rédigés dans une langue courante ainsi que la description d'événements, l'expression des sentiments et des souhaits dans un écrit personnel.
- ✓ Produire un texte cohérent sur des sujets familiers et des écrits personnels pour décrire ses expériences, ses impressions, ses projets.

CERTIFICATION

Préparation au Diplôme d'Université DUEF A2

Préparation au Diplôme d'Université PASSERELLE – Étudiants en exil A2

Aide à la préparation aux épreuves du DELF A2

MODALITÉS DE TRAVAIL

16h30 de formation par semaine

- ✓ **15h de cours,** soit **195h par semestre** (selon calendrier annuel et jours fériés). Supports utilisés : un manuel au choix des enseignants complété par des documents authentiques ou fabriqués variés illustrant les réalités de la vie quotidienne ou des aspects culturels.
- ✓ **1h30 de travail en auto-apprentissage accompagné**, dans le cadre de différents dispositifs pédagogiques proposés au DEFI (médiathèque, ressources CRL, tutorat, café Langues, ateliers, etc.)

Méthodologie : approche interculturelle, perspective actionnelle. Le cours aidera à développer des aptitudes de compréhension, de production, d'interaction et de médiation orales et écrites. L'étudiant travaillera souvent en binôme ou par petits groupes pour accomplir des tâches lors d'un échange interactif.

ÉVALUATION

Le contrôle des connaissances relève de l'évaluation continue intégrale, selon des modalités expliquées par les responsables de niveau.

❖ **Évaluation certificative : le DUEF A2 Diplôme d'Université d'Études Françaises**

Le niveau A2 prépare au Diplôme d'Université d'Études Françaises A2 sanctionnant des compétences et connaissances de Langue et Culture françaises et francophones.

Modalités du contrôle continu Épreuves au cours du semestre et en fin de semestre sur table et en temps limité	**En cas d'absence aux épreuves, aucun rattrapage ne sera organisé.** (Voir la Charte des Examens au début de ce guide)
Note finale	Sur 200 : - note d'oral sur 100 - note d'écrit sur 100
Conditions de réussite	Note minimale : 100/200 - Minimum de 40/100 pour l'oral - Minimum de 40/100 pour l'écrit

L'évaluation continue intégrale en DUEF n'inclut pas de rattrapage

La réussite à ces épreuves de contrôle continu donne droit à la délivrance du **Diplôme d'Université d'Études Françaises A2** et au passage au niveau DUEF B1.

Si le total des points obtenus à ces épreuves est égal ou supérieur à 180/200, la Commission Pédagogique peut décider, avec l'accord des enseignants des niveaux concernés, de proposer à l'étudiant de passer directement du niveauA2 au niveau B2.

NATURE DES ÉPREUVES	DURÉE	NOTE
Réception de l'oral		
Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents de la vie quotidienne (3 écoutes par document). Repérage des informations essentielles. Durée des documents : 2 minutes environ.	2 épreuves d'environ 30 min	50 pts
Réception de l'écrit		
Réponse à des questionnaires de compréhension (QCM, questions fermées…) portant sur deux documents (entre 400 et 600 mots environ) ayant trait à des situations de la vie quotidienne et des sujets familiers. Repérage des informations essentielles.	CC1 : 40 min CC2 : 50 min	50 pts
Production écrite		
Rédaction de deux brèves productions écrites (entre 120 et 180 mots) sous forme de lettre, de courriel, etc.	CC1 : 40 min CC2 : 50 min	50 pts
Production et interaction orales		
Présentation orale et échange avec un jury.	1 épreuve de 15 min	50 pts

NIVEAU DUEF B1

Le niveau B1 permet une plus grande autonomie dans les actes de la vie quotidienne et dans l'expression des jugements et des prises de position personnelles. La quantité d'informations échangées est plus élevée qu'au niveau A2. L'étudiant apprend progressivement à mieux structurer son discours, à raconter son expérience avec des détails, à expliquer les points principaux de son opinion et à développer une argumentation sur un sujet familier.

CERTIFICATION

Préparation au Diplôme d'université : DUEF B1

Préparation au Diplôme d'Université PASSERELLE – Étudiants en exil B1

Aide à la préparation aux épreuves du DELF B1

Aide à la préparation au Test de connaissance du français (TCF)

MODALITÉS DE TRAVAIL

16h30 de formation par semaine

- ✓ **15h de cours :**
  10h30 de cours sur méthode et documents 1h de phonétique
  1h30 de « Culture(s) et Société »
  2h de « Littérature et société » (campus Pont-de-Bois) ou 2h
  « Nouvelles technologies et société » (campus Cité scientifique)

- ✓ **1h30 de travail en auto-apprentissage accompagné**, dans le cadre de différents dispositifs pédagogiques proposés au DEFI (médiathèque, ressources CRL, tutorat, café Langues, ateliers, etc.)

Méthodologie : le cours prend pour référence une méthode FLE (Edito B1, Défi3, Entre Nous3, Cosmopolite3…) version papier et numérique et l'enrichit de multiples documents afin de contextualiser l'enseignement-apprentissage à l'environnement immersif et à l'actualité politique, économique, sociale et culturelle. La presse gratuite, régionale et nationale est aussi exploitée en classe.

DESCRIPTIF DES COURS - CONTENU ET MÉTHODOLOGIE
(149h30/semestre – 11h30/semaine)

ACTIVITÉS ORALES

La participation de l'étudiant est toujours activement sollicitée durant tous les cours.

- ✓ **La réception de l'oral** se pratique avec les documents de la méthode et aussi par l'écoute d'émissions d'actualité et de reportages sur des thèmes familiers ou dans le champ d'intérêt de l'étudiant.

- ✓ **La production et l'interaction orales** sont travaillées durant tous les cours. L'entraînement à la production orale a aussi pour objectif de favoriser la prise de parole, d'exprimer son point de vue et ses sentiments et de gérer la prise de risque.

ACTIVITÉS ÉCRITES

- ✓ **La réception de l'écrit** se pratique sur des documents écrits de la méthode, complétés par des articles de journaux, magazines, textes littéraires ou académiques, et tout support authentique de la vie quotidienne.
- ✓ **La production écrite** (2 types de production écrite) :
  - La production écrite dirigée a pour but d'apprendre à présenter un document écrit et/ou iconographique ou à faire le commentaire d'un document chiffré.
  - La production écrite libre doit permettre de maîtriser les outils et la méthodologie du récit au passé et d'initier à l'argumentation par l'écriture de courriels ou lettres argumentés.

INITIATION À LA PHONÉTIQUE

Ce cours propose une première prise de conscience des phénomènes phonétiques de la langue française ainsi qu'un repérage des erreurs de chaque étudiant visant progressivement à la correction. Les différents points sont travaillés en lien avec des structures grammaticales.

MODULES CULTURELS

Culture(s) et Société (19h30/semestre – 1h30/semaine)

Le niveau B1 dispose d'un cours spécifique intitulé Culture(s) et Société fondé sur une pédagogie de la tâche qui développe l'autonomie tout en approfondissant la connaissance de la culture française, notamment par quelques repères géographiques et historiques et par la découverte de la société française contemporaine, locale, régionale et nationale. L'approche interculturelle est privilégiée.

Ce module propose plusieurs types d'activités parmi lesquelles :

- ✓ Étude et analyse de documents divers (articles, graphiques, documents audio, vidéo, chansons …) dont le but est la réflexion, la découverte de la France et de sa culture et une approche de la vie des Français,
- ✓ Exposés culturels et interculturels, donnant lieu à des échanges dans la classe,
- ✓ Présentation de quartiers ou de lieux culturels de Lille,
- ✓ Une sortie en lien avec les contenus culturels du cours pourra être organisée.

Tous ces travaux sont réalisés individuellement ou par groupe.

Littérature et société (campus Pont de Bois) (26h/semestre – 2h/semaine)

Ce cours est fondé sur la pratique de réceptions orales et écrites et d'interaction avec des jeux, des chansons et la création de textes courts sur la base de thématiques variées. L'objectif est aussi de travailler la phonétique et de renforcer la grammaire et le vocabulaire. Les activités proposées sont en lien avec la méthode utilisée dans les cours de français général

OU

Nouvelles technologies et société (campus Cité scientifique) (26h/semestre – 2h/semaine)

Ce cours est fondé sur le renforcement de la production écrite par le développement de stratégies d'enrichissement progressif du paragraphe, dans le but de rédiger des textes informatifs (définitions, descriptions) et argumentatifs sur la base de thèmes traitant des nouvelles technologies qui ont une influence particulièrement importante sur la vie quotidienne des Français. Les activités proposées pourront être en lien avec la méthode utilisée dans les cours de français général et les étudiants sont amenés à consulter des documents de vulgarisation scientifique. Un programme détaillé est distribué au début de chaque semestre.

❖ **Travail personnel**

Les étudiants sont vivement encouragés à réaliser des tâches et des productions écrites et orales sur support papier ou multimédia.

Le cours sur méthode est complété systématiquement par des activités et des exercices d'application.

En production écrite, l'étudiant doit rendre à l'enseignant des productions écrites. Il s'agit de la rédaction d'un courriel argumenté ou d'un récit au passé et de la présentation d'un document (affiches, graphiques...).

En réception de l'écrit, l'étudiant doit préparer un texte : en prendre connaissance et rechercher le lexique à l'aide de son dictionnaire unilingue.

En production orale, l'étudiant doit préparer sa prise de parole pour des exposés en classe.

En réception de l'oral, la compréhension est travaillée à partir de documents audio et vidéo dont des reportages de journaux télévisés.

Dans les modules culturels, l'étudiant a un travail de préparation pour le cours suivant, des lectures avec recherche documentaire et lexicale notamment. L'étudiant est invité aussi à relire ses notes et à élargir son champ de connaissances par des lectures personnelles, des visites de lieux culturels et des séances de cinéma ou de films vidéo.

ÉVALUATION

Le contrôle des connaissances relève de l'évaluation continue intégrale, selon des modalités expliquées par les responsables de niveau et les enseignants de chaque cours.

- **Évaluation certificative : le DUEF B1 Diplôme d'Université d'Études Françaises**

Le niveau B1 prépare au Diplôme d'Université d'Études Françaises B1 sanctionnant des compétences et connaissances de Langue et Culture françaises et francophones.

Modalités du contrôle continu Épreuves au cours du semestre et en fin de semestre sur table et en temps limité	**En cas d'absence aux épreuves, aucun rattrapage ne sera organisé.** (Voir la Charte des Examens au début de ce guide)
Note finale	Sur 300 : - note d'oral sur 110 - note d'écrit sur 110 - modules culturels sur 80
Conditions de réussite	Note minimale : 150/300 - Minimum de 50/110 pour l'oral - Minimum de 50/110 pour l'écrit - Minimum de 110/220 pour le total des compétences linguistiques (oral + écrit)

L'évaluation continue intégrale en DUEF n'inclut pas de rattrapage.

La réussite à ces épreuves de contrôle continu donne droit à la délivrance du **Diplôme d'Université d'Études Françaises B1** et au passage au niveau DUEF B2

Évaluation des compétences linguistiques et pragmatiques

NATURE DES ÉPREUVES	DURÉE	NOTE
Réception de l'oral		
CC1 et CC2 : Compréhension d'un document vidéo authentique (deux écoutes). Questionnaire à compléter (QCM/ vrai/faux et questions ouvertes à rédiger). Durée du document : de 3 à 5 minutes	2 épreuves : 30 à 40 min	CC1 : 20pts CC2 : 40pts
Production orale		
Temps de préparation 20 minutes Présentation d'un point de vue argumenté sur une question de société Interaction avec le jury (comprendre les questions posées par le jury, répondre et faire évoluer le débat).	1 épreuve : 5 à 7 min 8 à 10 min	50 pts
Réception de l'écrit		
Compréhension d'un texte informatif, explicatif, argumentatif extrait de la presse régionale ou nationale (350 à 500 mots). Réponse à des questions type QCM et questions ouvertes à rédiger.	1 épreuve : 1h30	50 pts
Production écrite		
Rédaction de textes construits et linguistiquement corrects. **CC1 : Production écrite dirigée** : commentaire de documents chiffrés ou présentation d'un document écrit ou iconographique (150 mots environ) **CC2 : Production écrite libre** : narration au passé ou lettre argumentée (de 250 à 300 mots)	2 épreuves : 1h 1h30	 30 pts 30 pts

Évaluation des modules culturels

2 épreuves obligatoires en contrôle continu	Durée	Note
Littérature et société 2 devoirs sur table comprenant des questions de cours et une activité de réception orale (chanson, poème…). **OU** **Nouvelles technologies et société** CC1 : Une évaluation écrite des compétences langagières à l'écrit avec contrôle des connaissances. CC2 : Une évaluation des compétences langagières à l'écrit avec contrôle des connaissances et expression du point de vue personnel. **Culture(s) et société** Présentation d'un quartier/d'un lieu culturel de la MEL/ d'un article de la presse régionale ou contrôle des connaissances Exposé	1h 2h	40 pts 15 pts 25 pts 40 pts

NIVEAU DUEF B2

Au niveau B2, l'étudiant apprend et s'entraîne à :

- ✓ Comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité.
- ✓ Communiquer avec spontanéité et aisance lors d'une conversation avec un locuteur natif.
- ✓ S'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets.
- ✓ Émettre un avis sur un sujet d'actualité.
- ✓ Exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
- ✓ Développer les aptitudes nécessaires pour intégrer l'Université.

CERTIFICATION

Préparation au Diplôme d'université : DUEF B2

Préparation au Diplôme d'Université PASSERELLE – Étudiants en exil B2

Aide à la préparation aux Épreuves du DELF B2

Aide à la préparation au Test de connaissance du français (TCF).

MODALITÉS DE TRAVAIL

17h de formation par semaine

- ✓ **15h30 de cours :**
  9h30 de modules linguistiques 6h de modules culturels

- ✓ **1h30 de travail en auto-apprentissage accompagné**, dans le cadre de différents dispositifs pédagogiques proposés au DEFI (ressources CRL, tutorat, Café Langues, ateliers, etc.)

Méthodologie : les étudiants ne travailleront pas sur un manuel, mais sur des supports authentiques tels que des articles de presse, des documents audio ou vidéos, des graphiques, des documents iconographiques ou des sites Internet. Un livre de grammaire leur sera remis. L'utilisation d'une plateforme d'enseignement à distance permettra un prolongement des cours et un suivi individualisé.

DESCRIPTIF DES COURS - CONTENU ET MÉTHODOLOGIE

ACTIVITÉS DE L'ORAL (52h/semestre – 4h/semaine)

La réception de l'oral (19h30/semestre – 1h30/semaine)
Les activités proposées à l'étudiant à partir d'extraits radiophoniques, de reportages télévisés, de chansons et de films francophones sont l'occasion : de repérer le contenu informatif (réception globale et détaillée), de distinguer le ou les points de vue du ou des locuteurs, de prendre en note le lexique nouveau. Ces activités de réception de l'oral sont majoritairement à réaliser en dehors des cours en auto-apprentissage intégré, sur des ressources proposées soit au Centre de Ressources en Langues, soit sur la plateforme Moodle.

La production orale et l'interaction orale (19h30/semestre -1h30/semaine)
Ce cours a pour objectif de favoriser et d'améliorer la prise de parole autonome. Les activités de production et d'interaction orales qui ont lieu dans la classe en binômes, en petits groupes ou sous formes d'exposés sont l'occasion pour les étudiants de : raconter des événements, résumer des reportages ou des films visionnés à l'extérieur du cours, développer méthodiquement leur point de vue sur des thèmes d'actualité et/ou interculturels, corriger et enrichir leurs productions, ainsi que reformuler leurs idées.
Exemples de thèmes abordés : langue(s) et identité(s), famille et générations, éducation et école, travail, santé, environnement, …

Le cours de phonétique et de phonologie (13h/semestre – 1h/semaine)
Ce cours cible le repérage et la correction des erreurs. Ce cours est organisé en lien direct avec le cours de production orale.
Chaque séance propose : une présentation rapide de phonèmes / doubles phonèmes (é/è, ou/u…) ou de phénomènes phonologiques (liaisons, accent de mot/ accent de phrase) repérés au préalable comme posant problème aux étudiants, des activités permettant de repérer ces phonèmes / phénomènes, puis de les prononcer de manière isolée, puis en contexte, entre autres à travers la lecture de poèmes.

ACTIVITÉS DE L'ÉCRIT (71h30/semestre – 5h30/semaine)

La réception de l'écrit (19h30/semestre – 1h30/semaine)

Dans les activités de réception, l'étudiant-lecteur reçoit et traite des textes écrits produits par plusieurs scripteurs. La lecture de textes argumentatifs, explicatifs et informatifs est privilégiée en relation avec un travail important visant le développement du lexique.

L'écriture de résumés de paragraphe est également travaillée.

La production écrite et l'interaction écrite (26h/semestre – 2h/semaine)

Ce cours vise la production d'écrits complexes :

- la lettre argumentée (intégrant des séquences narratives, descriptives, explicatives, argumentatives),
- l'initiation à l'essai argumentatif.

Pendant ce cours, les étudiants travailleront particulièrement les notions suivantes en situation de production et d'amélioration de textes : connecteurs, anaphores, registres de langue et modalisation.

Le cours de grammaire (26h/semestre – 2h/semaine)

Ce cours cible le repérage des erreurs et la remédiation, en production écrite et en production orale. Il propose un bilan sur les catégories morphosyntaxiques du niveau B2, à partir d'un livre de grammaire, ainsi que d'autres documents et activités orales.

MODULES CULTURELS (78h/semestre – 6h/semaine)

I. **Module obligatoire pour tous les étudiants :**

METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE (19h30/semestre– 1h30/semaine)

Ce cours vise à préparer les étudiants à entamer ou à poursuivre des études dans un établissement d'enseignement supérieur français. Cette préparation comprend deux aspects complémentaires :

-une approche des différents aspects du système académique français,
-une découverte des techniques de travail et des productions écrites académiques.

II- Les autres modules ci-dessous seront proposés et ouverts en fonction du nombre d'étudiants inscrits au niveau B2.

À chaque session, les étudiants s'inscrivent et participent activement à 3 modules (en plus du module obligatoire). Mais le travail des étudiants sera évalué en fin de semestre dans le cadre de 2 modules de leur choix.

- **CULTURE(S) ET SOCIÉTÉ - GRANDS REPÈRES HISTORIQUES ET CULTURELS (19h30/semestre – 1h30/semaine)**

Ce module mettra l'accent sur des moments-clés de l'Histoire (de Louis XIV à la Première Guerre Mondiale) ainsi que des thèmes (les symboles républicains, la laïcité, l'école…) permettant de comprendre la civilisation et la culture françaises contemporaines. Des supports variés seront utilisés : documents historiques, mais aussi extraits de films, écrits littéraires…. Ce cours abordera également des aspects méthodologiques notamment la présentation et l'analyse de documents.

- **CULTURE LITTÉRAIRE : LITTÉRATURE ET SOCIÉTÉ (19h30/semestre – 1h30/semaine)**

Le semestre sera réparti en deux temps :

- D'une part, une découverte de diverses œuvres littéraires francophones sur des thèmes de société à partir de corpus d'extraits littéraires sur des thèmes en lien avec les cours d'oral et d'écrit (famille, générations, travail, environnement, éducation),
- D'autre part, une lecture suivie d'un roman et de son adaptation cinématographique.

Ce module permettra à l'étudiant d'acquérir une culture littéraire francophone, tout en développant ses compétences communicatives langagières.

• INITIATION AU FRANÇAIS PROFESSIONNEL (19h30/semestre – 1h30/semaine)

Ce module a pour objectif d'initier l'étudiant à la communication professionnelle du monde des affaires : l'entreprise, le travail, les types de contrats, l'organisation du monde professionnel en France, le marketing, …

*D'autres modules seront éventuellement proposés, au second semestre**, selon les effectifs.***

❖ **Travail personnel**

Les étudiants sont vivement encouragés à réaliser des tâches et des productions écrites et orales.

En production et interaction écrites, les étudiants sont invités à produire chaque semaine un texte argumentatif ou à réaliser des exercices les initiant à la complexité de l'argumentation.

En grammaire*,* les étudiants doivent régulièrement travailler sur des exercices proposés dans leur livre de grammaire et à produire des textes d'invention qui donnent lieu à un travail de correction.

Des tâches de lecture-compréhension sont proposées pour travailler de manière autonome **la réception de l'écrit**.

En production et en réception de l'oral*,* certaines activités sont obligatoires et évaluées ; elles donneront lieu à une remédiation (travail de correction à partir des enregistrements des productions).

Dans certains **modules culturels**, les étudiants devront réaliser des dossiers.

ÉVALUATION

Le contrôle des connaissances relève de l'évaluation continue intégrale, selon des modalités expliquées par les responsables de niveau et les enseignants de chaque cours.

❖ **Évaluation certificative : le DUEF B2 Diplôme d'Université d'Études Françaises**

Le niveau B2 prépare au Diplôme d'Université d'Études Françaises B2 sanctionnant des compétences et connaissances de Langue et Culture françaises et francophones.

Modalités du contrôle continu Épreuves au cours du semestre et en fin de semestre sur table et en temps limité	**En cas d'absence aux épreuves, aucun rattrapage ne sera organisé.** (Voir la Charte des Examens au début de ce guide)
Note finale	Sur 350 : note d'oral sur 100 note d'écrit sur 100 modules culturels sur 150
Conditions de réussite	Note minimale : 175/350 Minimum de 45/100 pour l'oral Minimum de 45/100 pour l'écrit Minimum de 100/200 pour le total des compétences linguistiques (oral + écrit)

L'évaluation continue intégrale en DUEF n'inclut pas de rattrapage.

La réussite à ces épreuves de contrôle continu donne droit à la délivrance du **Diplôme d'Université d'Études Françaises B2** et au passage au niveau DUEF C1.

Évaluation des compétences linguistiques et pragmatiques

NATURE DES ÉPREUVES	Durée	Note
Réception de l'oral		
Compréhension de deux documents audio et/ou vidéo authentiques expositifs ou argumentatifs • Document 1 (2 écoutes) : restitution écrite de l'essentiel du document (sur 20 points) • Document 2 (3 écoutes) : questionnaire (sur 30 points)	Une épreuve d'1h	50 pts
Production et interaction orales		
Prise de parole argumentative : • CC1 : activités orales dans la classe : présentation d'un article de presse, d'un artiste français, etc. (sur 20 points) • CC2 : exposé argumentatif et organisé (sujets basés sur tous les documents étudiés pendant le semestre) (sur 30 points)	CC1 : pendant le semestre CC2 : préparation 20 min + passation 15min	50 pts
Réception de l'écrit		
• Compréhension d'un article de presse polémique et/ou argumentatif de 800 mots : questionnaire et rédaction d'un chapeau ou résumé d'un paragraphe.	Une épreuve de 2h	50 pts
Production écrite		
Rédaction d'écrits argumentatifs : • CC1 : lettre argumentée ou article de 350-400 mots (sur 20 points) • CC2 : essai argumentatif de 500 mots (30 points)	2 épreuves de 2h	50 pts

Méthodologie du travail universitaire		
• CC1 (sur 20 points) & CC2 (30 points) : test de connaissances (questions ouvertes), mail académique, lettre de motivation pour l'entrée dans l'enseignement supérieur, résumé et/ou compte rendu d'un texte de 800 mots + RE sur ce même texte.	2 épreuves de 1h30	50 pts
Modules culturels : Français professionnel, littérature, Culture et Société • CC1 : activités obligatoires définies en début de semestre selon les modalités mises en place par l'enseignant (sur 20 points) • CC2 : une épreuve de 1h30 (sur 30 points)	CC1 : pendant le semestre CC2 : 1 épreuve de 1h30	100 points (2x50) (2 modules sur 3 seront choisis pour le CC2)

NIVEAU DUEF C1

Au niveau C1, l'étudiant(e) s'entraîne et apprend à :

- ✓ Comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites ;
- ✓ S'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots ;
- ✓ Utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique ;
- ✓ S'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours ; manifester un bon contrôle grammatical et une aisance dans la construction des phrases complexes.

A ce niveau, au DEFI, l'accent est mis sur une préparation efficace à l'intégration dans un cursus universitaire.

CERTIFICATION

Préparation au Diplôme d'Université d'Études Françaises : DUEF C1
Préparation au Diplôme d'Université PASSERELLE – Étudiants en exil C1

Aide à la préparation aux épreuves du DALF C1

Aide à la préparation au Test de connaissance du français TCF

Attention ! L'inscription administrative au niveau C1 s'effectue uniquement par semestre.

MODALITÉS DE TRAVAIL

16h30 de formation par semaine

- ✓ **15h de cours**

  10h30 de modules linguistiques et méthodologiques 4h30 de modules culturels et disciplinaires

- ✓ **1h30 de travail en auto-apprentissage accompagné,** dans le cadre de différents dispositifs pédagogiques proposés au DEFI (médiathèque, ressources CRL, tutorat, Café Langues, ateliers, etc.)

DESCRIPTIF DES COURS - CONTENU ET MÉTHODOLOGIE

ACTIVITÉS DE L'ORAL (52h semestre – 4h/semaine)

Réception de l'oral (19h30/semestre – 1h30/semaine)
L'étudiant perfectionne sa compréhension de types différents de discours oraux à partir de documents authentiques vidéo et audio d'une certaine longueur (entre autres reportages, conférences, débats) et apprend à développer les stratégies adéquates pour ce faire.

Production orale et interaction orale (19h30/semestre – 1h30/semaine)
L'étudiant s'entraîne à l'expression orale dans divers contextes : exposés, débats (en tant qu'animateur et participant), techniques d'argumentation, etc.

Phonétique (13h/semestre – 1h/semaine)
Ce cours vise à aider les étudiants à résoudre les problèmes phonétiques qu'ils rencontrent grâce à une approche variée des phénomènes phonétiques/phonologiques, prise de conscience des processus d'articulation des sons, mise en évidence de certaines normes de prononciation, exercices d'entraînement en laboratoire de langue, etc.

ACTIVITÉS DE L'ÉCRIT (65h/semestre – 5h/semaine)

Réception de l'écrit (13h/semestre – 1h/semaine)
Il s'agit de comprendre (globalement et de manière détaillée) un document écrit long et authentique de type argumentatif, portant notamment sur le contenu factuel mais aussi implicite du document (de 10 à 15 questions). Les étudiants peuvent éventuellement être amenés à répondre à un questionnaire court (de 4 à 5 questions portant sur la nature du document, l'enjeu explicite et/ ou implicite du texte, etc.), puis à réaliser un compte-rendu du texte-support.

Production écrite (26h/semestre – 2h/semaine)
Ce cours est organisé en deux parties complémentaires :
- un apprentissage / approfondissement, des techniques d'argumentation sous la forme de la dissertation académique à la française, ainsi qu'une initiation à la synthèse de documents.

L'apprentissage de la dissertation est évalué sous forme de contrôle continu durant le semestre.

- Un travail sur l'écriture créative, évalué en épreuve sur table finale.

La production écrite pourra être articulée avec le cours de grammaire, de manière à ce que l'étudiant puisse travailler de manière personnalisée ses difficultés linguistiques au travers de ses productions.
Les devoirs pourront figurer dans le portfolio de l'étudiant pour souligner les progrès accomplis durant le semestre.
Une cohérence thématique sera assurée entre l'épreuve de compréhension de l'écrit et celle de production écrite. La production écrite pourra être articulée avec le cours de grammaire, de manière à ce que l'étudiant puisse travailler de manière personnalisée ses difficultés linguistiques au travers de ses productions.
Les devoirs pourront figurer dans le portfolio de l'étudiant pour souligner Les progrès accomplis durant le semestre.

La grammaire en action (26h/semestre – 2h/semaine)

Ce cours a pour vocation de venir en appui aux cours d'écrit et de méthodologie. Il s'agit de prendre en compte les problèmes linguistiques spécifiques des étudiants et d'essayer de les résoudre par une stratégie de remédiation grammaticale.
Pour que l'étudiant apprenne à mieux maîtriser les outils linguistiques, il est invité à produire des textes à contraintes grammaticales précises selon une approche par tâches, à analyser ses propres productions et à les améliorer.
La priorité est donnée à l'écrit mais le texte oral, reçu ou produit, en interaction ou non, pourra aussi faire l'objet d'analyse.
L'objectif du cours est d'amener ainsi progressivement l'étudiant à opérer des choix linguistiques et stylistiques adaptés à son projet personnel d'écriture.

MÉTHODOLOGIE UNIVERSITAIRE (19h30/semestre – 1h30/semaine)

Ce cours vise à préparer les étudiants à poursuivre leurs études dans une université française. Cette préparation comprend un entrainement aux techniques de travail universitaire : entre autres prise de notes, repérage d'informations et recherche documentaire.

MODULES CULTURELS (58h30/semestre – 4h30/semaine)

Ces modules seront proposés et ouverts en fonction du nombre d'étudiants inscrits au niveau C1. A chaque session, les étudiants participent à trois modules culturels, mais sont évalués dans deux modules choisis.

Culture(s) et société selon une approche historique contemporaine (19h30/semestre, 1h30/semaine)
Le cours propose d'explorer - essentiellement à travers l'image – un siècle d'histoire militaire, politique, économique et artistique de la France, de la IIIe à la Ve République.

Cinéma et littérature (19h30/semestre, 1h30/semaine)
Ce cours propose d'établir des liens entre les textes littéraires classiques et la culture contemporaine, par le biais du cinéma. Des activités de langue (débat, interaction, vocabulaire, réception de l'écrit, de l'oral, culture générale) s'organisent autour de thèmes comme le travail, l'enfance, le classisme.

Histoire de l'art (19h30/semestre, 1h30/semaine)
Ce module propose de découvrir des œuvres d'art et de comprendre leur évolution à travers les principaux courants artistiques et leur époque ; il s'agit également de sensibiliser à l'art en donnant du sens aux expressions personnelles des étudiants (au sein de la classe, mais aussi en dehors, dans les musées, dans les galeries d'art ...). À titre d'exemple, les étudiants peuvent être amenés à observer, analyser, commenter une œuvre artistique, à l'issue d'une sortie culturelle ou faire la présentation orale d'une œuvre dans son contexte historique et politique.

D'autres modules pourront être également proposés (par exemple un module d'écriture créative).

❖ **Travail personnel**

Dans tous les cours, les étudiants sont vivement encouragés à réaliser des productions écrites et orales sur support papier ou numériques.

Tous ces travaux seront évalués selon les modalités de l'évaluation formative.

ÉVALUATION

Le contrôle des connaissances relève de l'évaluation continue intégrale, selon des modalités expliquées par les responsables de niveau et les enseignants de chaque cours.

❖ **Évaluation certificative : le DUEF C1 Diplôme d'Université d'Études Françaises**

Le niveau C1 prépare au Diplôme d'Université d'Études Françaises C1 sanctionnant des compétences et connaissances de Langue et Culture françaises et francophones.

Modalités du contrôle continu Épreuves au cours du semestre et en fin de semestre sur table et en temps limité	**En cas d'absence aux épreuves, aucun rattrapage ne sera organisé.** (Voir la Charte des Examens au début de ce guide)
Note finale	Sur 300 : - note d'oral sur 80 - note d'écrit sur 120 - modules culturels sur 100
Conditions de réussite	Note minimale : 150/300 - Minimum de 40/80 pour l'oral - Minimum de 60/120 pour l'écrit - Minimum de 100/200 pour le total des compétences linguistiques (oral + écrit)

L'évaluation continue intégrale en DUEF n'inclut pas de rattrapage.

La réussite à ces épreuves de contrôle continu donne droit à la délivrance du **Diplôme d'Université d'Études Françaises C1** et au passage au niveau DUEF C2.

Évaluation des compétences linguistiques et pragmatiques

NATURE DES ÉPREUVES	Durée	Note
Réception de l'oral		
Compréhension de plusieurs documents radio (2 ou 3 documents courts-1 minute environ + 1 document de 10-15 minutes) questionnaires comportant QCM + vrai ou faux + justification + citations d'extraits du document + questions ouvertes. Chaque épreuve sera évaluée sur 20 points.	CC1 : 1h CC2 : 1h30	40 pts
Production et interaction orales		
• CC1 : exposé en classe de 10 minutes à partir de thèmes abordés en cours + 5 minutes d'interaction avec le groupe (sur 20 points) • CC2 : monologue structuré et argumenté de 10 minutes sur un thème traité en classe + interaction avec le jury de 5 minutes. (sur 20 points)	CC1 : pendant le semestre CC2 : 15 minutes de préparation et 15 minutes de passation	40 pts
Réception de l'écrit		
CC1 et CC2 : • Compréhension d'un texte (1000/1200 mots) évaluée par le biais d'un questionnaire • Compte-rendu d'un texte (600/800 mots) précédé d'un questionnaire court Chaque épreuve sera évaluée sur 30 points.	CC1 : 1h CC2 : 2h	60 pts

Production écrite		
• CC1 : rédaction d'une dissertation de 700 à 800 mots • CC2 : rédaction d'un texte créatif de 800 mots (avec contraintes) ou synthèse de documents ou dissertation La première épreuve est notée sur 20 points, la deuxième sur 40 points.	CC1 : 3h CC2 : 3h	60 pts
Méthodologie du travail universitaire		
• CC1 : Rédaction d'un résumé à partir d'un texte long et complexe • CC2 : Prise de notes à partir d'un discours oral (cours magistral, conférence, ...) • CC3 : création et rédaction d'un portfolio numérique personnalisé (à envoyer durant la dernière semaine de cours)	CC1 et CC2 = épreuves de 1h30	50 pts

Modules culturels- histoire de l'art, littérature et cinéma, culture et société- **(deux notes pour chaque module) :** • CC1 : activité(s) obligatoire(s) au cours du semestre • CC2 : une épreuve finale **Ces deux modes d'évaluation seront définis selon les modalités mises en place par chaque enseignant.**	CC1 : pendant le semestre CC2 : 1 épreuve de 1h30	50 points (2x25) **2** modules sur **3** seront choisis pour le **CC2**

NIVEAU DUEF C2

Au niveau C2, l'étudiant(e) s'entraîne et apprend à :

- ✓ comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend,
- ✓ restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente,
- ✓ s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise
- ✓ rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.

À ce niveau, au DEFI, l'accent est mis sur une préparation efficace à l'intégration dans un cursus universitaire en France et, en particulier, à la rédaction d'un mémoire de recherche

CERTIFICATION

Préparation au Diplôme d'Université d'Études Françaises C2 : DUEF

C2 Aide à la préparation aux épreuves du DALF C2

Aide à la préparation au Test de connaissance du français TCF

Attention ! L'inscription administrative au niveau C2 s'effectue uniquement par semestre.

MODALITÉS DE TRAVAIL
16h30 de formation par semaine

- ✓ **15h de cours :**

10h30 de modules linguistiques et méthodologiques 4h30 de modules culturels et disciplinaires

- ✓ **1h30 de travail en auto-apprentissage** accompagné, dans le cadre de différents dispositifs pédagogiques proposés au DEFI (médiathèque, ressources CRL, tutorat, café Langues, ateliers, etc.)

DESCRIPTIF DES COURS - CONTENU ET MÉTHODOLOGIE

METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE (3h/semaine)

Dans la continuité du cours de méthodologie du niveau C1, ce cours propose aux étudiants un entraînement intensif à différentes techniques de travail universitaire. Il a pour objectif de préparer les étudiants à poursuivre leurs études dans une université française.

ACTIVITÉS DE L'ORAL (4h/semaine)

Ce cours a pour objectif un approfondissement de la compréhension détaillée de tous types de discours oraux, ainsi qu'un perfectionnement de la production orale (clarté, précision, choix du vocabulaire, adaptation du style au contexte d'énonciation, etc.). Diverses activités d'écoute et d'expression seront ainsi mises en œuvre afin que chacun réalise au mieux ces objectifs.

ACTIVITÉS DE L'ÉCRIT (5h/semaine)

Compréhension de l'écrit (1h/semaine)

Objectifs : perfectionnement de la lecture de documents authentiques à visée de réflexion et discussion : presse (particulièrement Le Monde), articles de sociologie.

Thèmes : société, politique, juridique, philosophique.

Production écrite (2h/semaine)

- ✓ **Synthèse** : Perfectionnement de la technique de la synthèse (documents divers, essais, graphiques),
- ✓ **Écriture créative**
- ✓ **Dissertation**
- ✓ Développement de la réflexion personnelle autour des grands problèmes de société,
- ✓ Approche philosophique et sociologique de grands thèmes moraux et politiques.

Grammaire (2h/semaine)

Ce cours est surtout un cours de grammaire textuelle. Il s'appuie sur les productions des étudiants et des études de textes extraits de la presse (quotidiens nationaux et magazines d'information) et de textes littéraires.

La priorité est donnée à l'écrit mais le texte oral, reçu ou produit, en interaction ou non, fera aussi l'objet d'analyse.

L'objectif de cours est de mettre l'accent sur les stratégies adoptées pour adapter un projet d'écriture à un objectif de communication. On analyse donc les outils linguistiques utilisés par le scripteur pour mener à bien son projet d'écriture. Il s'agit d'éveiller la conscience linguistique. L'étudiant sera donc en position de récepteur critique mais aussi de producteur critique de textes à objectif de communication clairement identifié.

MODULES CULTURELS (1h30/module/semaine)

Ces modules seront proposés et ouverts en fonction du nombre d'étudiants inscrits au niveau C2. A chaque session, les étudiants s'inscrivent et participent à 2 modules.

Le travail des étudiants est évalué dans le cadre de 2 modules.

À titre indicatif, voici des exemples de cours pouvant être proposés : littérature, littérature et cinéma, connaissance de la France contemporaine, géographie, etc…

ÉVALUATION

Le contrôle des connaissances relève de l'évaluation continue intégrale selon des modalités qui seront expliquées par les responsables de niveau.

❖ **Travail personnel et évaluation formative**

Les étudiants sont vivement encouragés à réaliser des tâches et à réaliser des productions écrites et orales sur support papier ou multimédia.

Tous ces travaux seront évalués selon les modalités de l'évaluation formative.

❖ **Évaluation certificative : le DUEF C2 Diplôme d'Université d'Études Françaises**

Le niveau C2 prépare au Diplôme d'Université d'Études Françaises C2 sanctionnant des compétences et connaissances de Langue et Culture françaises et francophones.

Modalités d'évaluation

Modalités du contrôle continu **Épreuves au cours du semestre et/ou en fin de semestre sur table et en temps limité** (Voir la Charte des Examens au début de ce guide)
Note totale sur 300 - note d'oral sur 60 - note d'écrit sur 80 - note des modules culturels sur 160
Conditions de réussite : **Note minimale : 150 sur 300** **Note minimale (pour le bloc linguistique – écrit et oral) : 70 sur 140** Minimum de 25 pour l'oral minimum de 35 pour l'écrit

L'évaluation continue intégrale en DUEF n'inclut pas de rattrapage.

La réussite à ces épreuves de contrôle continu donne droit à la délivrance du **Diplôme d'Université d'Études Françaises C2.**

Évaluation des compétences linguistiques et pragmatiques

ÉPREUVE	NOTE
Compréhension de l'oral	30 pts
Compréhension d'un document audio de type universitaire testant la compréhension globale (repérage de la structure du document) et la compréhension détaillée (registres de langue, nuances terminologiques, manifestation de l'implicite)	
Expression orale Exposé suivi d'un entretien-débat avec le jury	30 pts
Exposé sous forme de soutenance suivi d'un entretien-débat avec le jury	
Réception de l'écrit	40 pts
Compréhension d'un texte de presse semi-spécialisé, d'un extrait d'ouvrage ou d'une production universitaire Questionnaire portant sur les aspects linguistique, pragmatique, discursif, interculturel	
Expression écrite	
Dissertation, reformulation ou écriture créative	20 pts 20 pts

Évaluation des savoirs culturels et disciplinaires

I.1 Dominante

ÉPREUVE	NOTE
Méthodologie du travail universitaire Module culturel ou disciplinaire, selon les semestres (les modalités de l'évaluation seront précisées par les enseignant-e-s en début de semestre)	50 pts 50 pts

I.2 Options

ÉPREUVE	NOTE
2 épreuves écrites et/ou orales (les modalités de l'évaluation seront précisées par les enseignant-e-s en début de semestre)	60 pts (2 X 30 pts)

LA BIBLIOTHÈQUE ET LA MÉDIATHÈQUE

Deux espaces d'autoformation au DEFI Pont de Bois

Dans un cadre agréable et confortable, le DEFI met à votre disposition de nombreuses ressources qui vous permettent de consolider et/ou d'approfondir vos connaissances en français, et qui peuvent aussi vous donner des informations utiles pendant votre séjour à l'Université de Lille et en France.

LA BIBLIOTHÈQUE (Salle A4.084)

C'est la salle de lecture du DEFI. Elle vous propose des documents spécialisés en français - dictionnaires, grammaires et cahiers d'exercices, livrets de préparation aux examens DELF-DALF-TCF, guides de rédaction, livres sur la société française et la vie en France, œuvres de la littérature française (notamment **beaucoup de textes en français facile** niveaux *A1-A2-B1*), recueils de textes produits par les étudiants du DEFI, documentation sur Lille et la région des Hauts-de-France, bandes dessinées, DVD de films français, etc.

Vous aussi vous pouvez faire des suggestions d'achats. Tous les documents sont en libre accès.

Conditions de prêt : nombre *illimité* de documents pour 14 jours, renouvelable une fois. Le prêt est gratuit, l'inscription se fait sur présentation de la carte d'étudiant (carte multiservices CMS). Pour les ouvrages exclus du prêt, il y a la possibilité de les sortir pour faire des photocopies (attention : il n'y a pas de photocopieuse sur place). Pour plus de détails, consulter les panneaux d'affichage.

Équipements : 18 places assises dont un espace détente avec 3 fauteuils ; 2 tables électrifiées et 1 ordinateur fixe avec accès au catalogue et à tous les services et toutes les ressources proposées par l'ensemble des bibliothèques de l'Université de Lille.

La Bibliothèque est aussi un lieu d'échanges. Ponctuellement, diverses activités et manifestations y sont organisées : lecture(s) à haute voix, mini-débats, expositions des travaux d'étudiants, etc.

Iwona et les moniteurs sont à votre disposition pour répondre à vos questions, pour vous aider et vous conseiller dans votre travail et vos recherches, et aussi pour ***parler*** avec vous.

🕑 **Horaires d'ouverture** : ils sont définis au début de chaque semestre, en fonction des horaires de cours. Pour plus de détails, consulter les panneaux d'affichage.

Des visites guidées de la Bibliothèque sont organisées au début de chaque semestre, pour tous les étudiants du DEFI.

La Bibliothèque est un lieu de travail. Merci de respecter le règlement intérieur affiché dans cette salle.

LA MÉDIATHÈQUE (Salle A4.080)

C'est la salle informatique du DEFI. Dans un cadre convivial, elle met à votre disposition 18 ordinateurs fixes et vous propose l'accès à un très grand nombre d'exercices et de ressources numériques pour l'apprentissage du français langue étrangère (principalement *via* la base CALAO). Vous pouvez y travailler à votre rythme, un carnet de bord personnel vous permet un suivi individualisé de vos progrès.

Sélectionnées par les enseignants pour leurs qualités pédagogiques, ces ressources vous permettent de vous entraîner en français en complément de vos cours en classe et/ou en autoformation.

Iwona et les moniteurs sont à votre disposition pour vous aider, vous guider et **vous accompagner** dans votre apprentissage.

La Médiathèque vous propose aussi une découverte du campus numérique, en vous familiarisant avec les différents services en ligne que l'Université de Lille met à votre disposition.

🕑 **Horaires d'ouverture** : ils sont définis au début de chaque semestre, en fonction des horaires de cours. Pour plus de détails, consulter les panneaux d'affichage.

Des visites guidées de la Médiathèque sont organisées au début de chaque semestre pour tous les étudiants du DEFI, et un accompagnement à la découverte du campus numérique est proposé tout au long de l'année.

La Médiathèque est un lieu de travail. Merci de respecter le règlement intérieur affiché dans cette salle.

LE CLIL : CENTRE DE LANGUES DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

Le CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

- le pôle DELANG, qui coordonne et gère une offre mutualisée de 22 langues vivantes étrangères, les langues proposées en UE PE (projet de l'étudiant) et les DUFL (Diplômes Universitaires de Formation en Langue) de l'Université de Lille - autrement dit un grand nombre d'UE du secteur LANSAD (Langues pour les spécialistes d'autres disciplines), ainsi qu'une offre d'enseignements de Techniques d'Expression et de Communication (TEC). Le Pôle DELANG propose une offre tant en formation initiale qu'en formation continue.

- le pôle DEFI, qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Étrangère) accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Études Françaises (DUEF) de niveau A1 à C2 ainsi que les étudiants internationaux (sous convention ou hors échange) inscrits en Licence, Master ou Doctorat, qui choisissent le FLE comme enseignement obligatoire de langue vivante étrangère.

- le pôle didactique transversal, qui coordonne les certifications et les Centres de Ressources en Langues (CRL).

La direction du CLIL est située dans le bâtiment SUP/SUAIO sur le campus Cité Scientifique, avenue Carl Gauss.

Contact : clil@univ-lille.fr
Site internet : https://clil.univ-lille.fr
Facebook : https://www.facebook.com/CLILUnivLille
Instagram : clil_ulille
LinkedIn : www.linkedin.com/company/clildelang/

Pôle Delang : Accéder à la diversité linguistique et parfaire ses techniques de communication

- l'équipe DELANG LANSAD Pont-de-Bois - Roubaix-Tourcoing organise les enseignements de tous les DUFL en langues vivantes (cf. plus bas) et ainsi que l'offre mutualisée de langues vivantes et techniques d'expression et de communication pour la Faculté des Humanités, la Faculté Langues, Cultures & Sociétés (LCS), la Faculté de Psychologie et de Sciences de l'éducation et de la formation (PsySEF), l'Institut des Sciences Sociales, antenne Pont de Bois, de la Faculté des Sciences économiques, sociales et de territoires (FaSEST) et l'Institut de la Communication et de la Documentation (InfoDoc et InfoCom Roubaix).

***Pour les UE d'anglais** sur ces campus, les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les épreuves de CC et CT sont gérés par le **secrétariat de votre année de formation**. **Pour l'espagnol**, des groupes dédiés sont définis dans certains départements (Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie, Arts, Lettres Modernes, Masters FLE-FRU, InfoCom Roubaix et Sciences de l'Éducation).*

Pour toutes les autres langues, ces mêmes informations relèvent du secrétariat du Pôle DELANG équipe LANSAD Pont-de-Bois, qui communique via Moodle.

Les cours de DUFL sont ceux des UE de langues vivantes des formations listées ci-dessus et sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous (lundi 8h-10h / 10h-12h / 17h-19h / mercredi 17h-19h / jeudi 17h-19h)

Sur ces campus, si un choix de langue est possible dès la L1, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle.

Contact : delang.pdb@univ-lille.fr | Téléphone : 03 20 41 72 37 ou 03 20 41 72 65 | Campus Pont de Bois - Bâtiment A - Bureau A1.684

- l'équipe DELANG LANSAD Cité Scientifique assure des enseignements pour la Faculté des Sciences économiques, sociales et de territoires (FaSEST) et la Faculté des Sciences et Technologies (FST)

Les UE de langues vivantes étrangères (anglais, allemand et espagnol), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les épreuves de CC et CT sont gérés par le secrétariat du pôle DELANG Campus Cité scientifique.

Pour certaines formations, d'autres langues que celles proposées sur le campus CS peuvent être suivies à Pont de Bois. Il en est de même pour toute inscription supplémentaire en DUFL.
Contact : delang.cs@univ-lille.fr| Téléphone : 03 62 26 81 80 ou 03 62 26 81 82 |Campus Cité scientifique - Bâtiment B5, RDC porte 2.

- l'équipe DELANG Techniques d'expression et de communication (TEC) peut intervenir pour l'ensemble des composantes des campus Pont de Bois et Cité scientifique

Les missions de l'équipe DELANG TEC, transversales à l'ensemble des filières, sont variées au sein de la formation initiale. Les enseignements en TEC contribuent à valoriser la formation des futur.es diplômé.es de l'Université de Lille afin que toutes et tous puissent s'imposer comme des cadres à fort potentiel. Pour ce faire, les cours dispensés en TEC invitent les étudiant.es à produire une analyse réflexive sur le lien entre éthique et innovation ainsi qu'à enrichir leurs références culturelles.
L'équipe DELANG TEC dispense également des cours au sein de l'UE PE TEC. En effet, en plus des savoirs scientifiques et techniques, les futur.es diplômé.es doivent présenter des capacités communicationnelles et organisationnelles garantissant rigueur, réactivité et efficacité : l'équipe TEC se mobilise pour atteindre cet objectif en développant des pratiques pédagogiques innovantes au profit d'une formation universitaire de plus en plus exigeante.

Contact : chantal.dimanche@univ-lille.fr| Téléphone : 03 62 26 81 87 - Campus Cité scientifique-Bâtiment SUP/SUAIO, 1er étage Bureau 107

- l'équipe DELANG Langues en Formation Continue (anglais, allemand, espagnol, néerlandais / DUFL) accueille les stagiaires en formation continue sur le campus Pont de Bois

Contact : delang.fc@univ-lille.fr| Téléphone : 03 20 41 72 82 - 03 20 41 72 84 | Campus Pont de Bois - Bâtiment A - Bureaux A1.686 et A1.688

Focus sur le Diplôme universitaire de formation en langues (DUFL)

Vous ne pouvez suivre qu'une seule langue vivante étrangère et auriez souhaité poursuivre dans une autre langue ? Vous avez un projet de mobilité et aimeriez-vous préparer en découvrant la langue du pays ciblé ? Vous souhaitez découvrir d'autres cultures ? Le DUFL est fait pour vous !

Le DUFL, Diplôme Universitaire de Formation en Langue vous permet d'obtenir un diplôme d'université attestant d'un niveau A2 ou B2 à l'issue de 3 années de formation.
* Au niveau débutant (du A1.1 au A2) en allemand, arabe, catalan, chinois, danois, grec moderne, hébreu, hongrois, italien, japonais, néerlandais, norvégien, persan, polonais,

portugais, russe, suédois, tchèque
Droits d'inscriptions fixés à **60€ pour les étudiants de l'Université de Lille** en formation initiale, à 624€ pour les stagiaires de formation continue pris en charge, 384€ pour les individuels non pris en charge et 170€ pour les étudiants en formation initiale d'autres universités ou établissements
* Au niveau intermédiaire (du niveau B1.1 au B2) en allemand, arabe, espagnol, italien, portugais
Droits d'inscriptions fixés à **70€ pour les étudiants de l'Université de Lille** en formation initiale, à 624€ pour les stagiaires de formation continue pris en charge, 384€ pour les individuels non pris en charge et 170€ pour les étudiants en formation initiale d'autres universités ou établissements.
Contact : nadia.gaillet@univ-lille.fr et delang.pdb@univ-lille.fr | Téléphone : 03 20 41 72 82 - 03 20 41 72 84 l Campus Pont de Bois - Bâtiment A - Bureau A1.686 et A1.684

Focus sur les langues vivantes étrangères offertes en Enseignement à Distance (EAD)
Vous suivez une formation à distance et vous devez choisir une langue vivante étrangère ?

5 langues vous sont proposées, en niveau débutant ou non débutant :
* niveau débutant en : italien et néerlandais (vous atteindrez un niveau A2 à l'issue de la Licence 3)
* niveau non débutant en : allemand, anglais et espagnol (vous atteindrez un niveau B2 à l'issue de la Licence 3).
Vous disposerez également d'un accès aux ressources numériques et à certains dispositifs linguistiques (tutorats, ateliers…) du Centre de Ressources en Langues (CRL).
Contact : helene.guilluy@univ-lille.fr| Téléphone : 03 20 41 72 84 I Campus Pont de Bois - Bâtiment A - Bureau A1.688

Pôle DEFI : perfectionner son français en tant que langue étrangère

Les étudiants internationaux peuvent suivre une UE de français langue étrangère (FLE) lorsque l'anglais n'est pas imposé.

Les enseignements sont assurés par le pôle DEFI, qui gère et coordonne les enseignements de FLE du CLIL, sur les campus Cité scientifique et Pont de Bois.

- Sur le Campus Cité scientifique :

** En Licence et en Master, les enseignements sont assurés en présentiel. Les cours sont proposés sur un des créneaux transversaux ouverts à tous : mardi matin, jeudi matin et vendredi après-midi.*

Contact : supfle-licencemaster@univ-lille.fr | Téléphone : 03 62 26 81 91 03 62 26 81 93

- Sur le Campus Pont de Bois :

** En Licence, les enseignements sont assurés en présentiel, sur des créneaux proposés en fonction du niveau de l'étudiant. Un test linguistique est organisé en début de semestre.*
Contact : vanessa.obin@univ-lille.fr - defi@univ-lille.fr

** En Master, il s'agit d'un dispositif d'autoformation guidée : les séances en autonomie et en regroupement sont organisées en alternance. Un premier regroupement obligatoire est organisé en début de semestre afin de présenter les modalités du dispositif.*
Contact : martine.eisenbeis@univ-lille.fr

Bureau des certifications

Vous avez envie de faire certifier votre niveau en langue ? Le CLIL offre la possibilité aux étudiants d'obtenir une ou plusieurs certifications en langues, comme le CLES ou d'autres certifications externes.

La passation de ces certifications est possible et nécessite une inscription.

Voici l'ensemble des certifications proposées

- CLE - Certification internationale de langue catalane - contact :
- CLES - Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur - contact : cles@univ-lille.fr
- CNaVT - Certification des compétences en néerlandais - contact : sarah.pekelder@univ-lille.fr
- DELF DALF - diplômes officiels délivrés par le ministère français de l'Éducation nationale, pour certifier les compétences en français des candidats étrangers et des français originaires d'un pays non francophone et non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français. DELF (4 niveaux : le A1, le A2, le B1 et le B2) / DALF (2 niveaux : le C1 et le C2) - contact : delfdalftcf@univ-lille.fr
- GOETHE Zertifikat - Certification des compétences en allemand - contact : beatrix.hoffmann@univ-lille.fr
- TCF - Test de connaissance du français - test de niveau linguistique en français permettant aux candidats de faire évaluer leurs compétences en français - contact : delfdalftcf@univ-lille.fr
- TOCFL - Certification des compétences en chinois - contact : philippe.chevalerias@univ-lille.fr
- TOEIC - Test de compétences en anglais - contact : certifications@univ-lille.fr

Focus sur le CLES

La certification CLES est l'alternative du Service Public aux certifications du marché. Elle est prise en charge par l'établissement pour les étudiant·es inscrit·es à l'Université de Lille à raison d'une inscription par année universitaire.

Le CLES est une certification :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et reconnue au niveau européen par le Network of University Language Testers in Europe (NULTE)
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL) avec une approche par scénario
- qui atteste d'un niveau de compétence B1, B2 ou C1 dans 4 activités langagières
- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe
- qui s'adresse à tout public

Rendez-vous sur le site internet officiel du CLES : https://www.certification-cles.fr - Contact CLES pour l'Université de Lille : cles@univ-lille.fr

Pour plus de détails sur les certifications proposées à l'Université de Lille, rendez-vous sur la page Certifications du site internet du CLIL : https://clil.univ-lille.fr/certifications

Le CRL : un dispositif d'accompagnement pour l'apprentissage des langues

Entièrement rénovés, agréables et confortables, les **Centres de Ressources en Langues (CRL)** sont des espaces de travail où vous pourrez venir travailler en autonomie ou avec un enseignant/tuteur en complément de vos cours, sur de nombreuses ressources qui vous permettront d'approfondir vos connaissances et de pratiquer la langue française.

- **Le CRL Cité Scientifique** se trouve dans le **bâtiment SUP**, au rez-de-chaussée. **I**l est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 18h et le vendredi de 9h à 17h. **Le CRL Pont-**
- **de-Bois** se trouve dans le **bâtiment B** face à l'amphi B3. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h sans interruption.

Dans ces espaces, vous trouverez des ordinateurs, des DVD, des dictionnaires, grammaires, cahier d'exercices, etc.

Une équipe de moniteurs, de tuteurs et d'enseignants est sur place pour vous accompagner.

Toute l'année, les CRL organisent des cafés-langues, des tandems, des ateliers, des permanences et différents événements auxquels vous êtes invités à participer. Ce sera l'occasion de rencontrer des étudiants français !

Les CRL proposent également des ressources numériques en ligne pour l'apprentissage du français langue étrangère ou pour d'autres langues, en lien avec votre formation ou en auto-apprentissage. Vous pourrez travailler librement et à distance sur ces ressources, à votre rythme. Un carnet de bord personnel vous permettra un suivi individualisé de vos progrès, en liaison avec vos enseignants.

Pour bien profiter de toutes ces ressources, inscrivez-vous dès maintenant :

- En ligne via votre ENT : en allant sur l'application CALAO, autoformation en Langues ou à l'adresse : https://calao.univ-lille.fr/

ou **- Sur place**, au CRL campus Pont de Bois ou Cité scientifique

Les Centres de Ressources en Langues (CRL) du CLIL sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en auto-formation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage. Au CRL, vous pourrez travailler de façon indépendante, à votre rythme, et être accompagné vers l'atteinte de vos objectifs.

Le CRL vous offre des ressources matérielles et humaines, riches et variées pour :

- passer un test de positionnement en langue
- travailler la langue dans tous ses aspects
- communiquer avec d'autres (étudiants, natifs)
- développer votre compétence à apprendre en autonomie
- préparer des certifications
- vous conseiller et vous guider.

Les langues proposées au CRL sont celles enseignées au sein de l'Université de Lille, soit : l'allemand, l'anglais, l'arabe, la catalan, le chinois, le danois, l'espagnol, le français langue étrangère, le grec moderne*, l'hébreu*, le hongrois*, l'italien, le japonais, la langue des signes française, le néerlandais, le norvégien, le persan*, le polonais, le portugais, la russe, le suédois*, et le tchèque*. (* : langues d'ouverture)

L'inscription est libre et gratuite pour les étudiants, enseignants ou personnels de l'Université de Lille et se fait en ligne directement par l'application CALAO autoformation que vous trouverez dans votre ENT. Passez ensuite au CRL pour découvrir les ressources sur site et les activités pédagogiques complémentaires proposées telles que le tutorat en langues, les ateliers de conversation, le tandem et télétandem, les cafés langues….
L'équipe des différents CRL vous présentera les locaux et les ressources lors de votre visite.

L'Université de Lille comporte 5 CRL, sur les campus de Cité Scientifique et Pont-de-Bois à Villeneuve d'Ascq, IAE dans le Vieux-Lille, Infocom et LEA à Roubaix.

Au CRL, vous trouverez des ressources nombreuses et variées (ouvrages de référence, ressources web, films et séries à visionner sur place...), sélectionnées pour leur qualité pédagogique. Sur place, des tuteurs tiennent des permanences, vous accompagnent dans votre apprentissage et vous proposent des moments de rencontres, des jeux ou encore des sessions de préparation aux certifications en langues.

Cf. les pages du site internet du CLIL : https://clil.univ-lille.fr/crl |Contact : crl@univ-lille.fr

Le CERTEC ou Centre de Ressources en Techniques d'Expression et de Communication, pour quoi faire ?

Notre mission est de soutenir les étudiant.e.s dans le développement de leurs compétences en communication, que ce soit à l'écrit ou à l'oral. Nous proposons un accompagnement ponctuel ou régulier visant à renforcer la capacité des étudiants à s'exprimer de manière claire, persuasive et efficace. **Pour cela, plusieurs dispositifs sont possibles :**

- permanences hebdomadaires : bénéficiez d'un soutien personnalisé. Obtenez des conseils spécifiques sur vos projets d'écriture ou de prise de parole, et recevez des retours constructifs pour améliorer vos compétences.
- ateliers d'Expression Orale : développez vos compétences en communication orale grâce à des séances pratiques. Ces ateliers couvrent des aspects tels que la prise de parole en public, la gestion du trac, l'art de la présentation et la communication interpersonnelle.
- ateliers d'Expression Écrite : participez à nos ateliers interactifs qui abordent les principes fondamentaux de la rédaction académique, professionnelle et créative. Apprenez à structurer vos idées, à perfectionner votre style d'écriture et à créer des documents convaincants.
- accompagnement spécifique Écri+ : travaillez vos qualités rédactionnelles en auto-formation guidée grâce à la plate-forme Écri+ et aux ateliers d'accompagnement Écri+ en présentiel.
  Renseignez-vous plus précisément à l'accueil des CRL des campus Pont-de-Bois et Cité scientifique et/ou sur l'application CALAO via votre ENT (https://calao.univ-lille.fr) .

Cf. les pages du site internet du CLIL : https://clil.univ-lille.fr/delang/techniques-dexpression-et-de-communication-tec/certec/

Contact : laurence.desjonqueres@univ-lille.fr

LA MAISON DE LA MÉDIATION : INFORMER ET PRÉVENIR

Ouverte à tous.tes, étudiant.es et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, la Maison de la médiation est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, et de sensibiliser la communauté universitaire à ces questions, notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations.

La maison de la médiation est associée à la cellule H-VSS (*Cellule d'écoute, d'information et d'accompagnement des victimes de harcèlement et de violences sexistes et sexuelles. Dispositif de prévention et de lutte contre les comportements abusifs*) et au médiateur (référent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule H-VSS - Formation d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral

contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule H-VSS – Formation d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel

contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, référent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations
amadou.bal@univ-lille.fr

Tout étudiant ayant été victime ou témoin direct d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, et d'agissements sexistes, peut faire un signalement auprès de l'université par le biais du formulaire en ligne sur l'intranet (accessible également via l'application Lilu) : https://ent.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/

Rubrique Signalement, onglet "*Comment faire un signalement*"

Maison de la médiation
maison-mediation@univ-lille.fr

03.62.26.91.16

Permanences : du lundi au vendredi au siège de l'université (Lille) ou aux jours et lieux de permanence sur les campus : https://ent.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/

L'université de Lille couvre 6 grands domaines de formation :
ARTS, LETTRES, LANGUES - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - DROIT, ÉCONOMIE, GESTION - SANTÉ - SCIENCES, TECHNOLOGIES – SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITESPHYSIQUES ET SPORTIVES.
www.univ-lille.fr

Ligne générale ULille - campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00

CAMPUS PONT-DE-BOIS

SCOLARITÉ
Accueil général étudiant
03.20.41.62.10

Relais scolarité Pont-de-Bois
03.20.41.60.35
scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr

VIE ÉTUDIANTE
Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap
03.20.41.70.96 | bveh.pdb@univ-lille.fr

SANTÉ |Maison de santé de l'étudiant)
03.62.26.93.00
sse@univ-lille.fr

Service Universitaire d'Accompagnement, Direction de l'orientation
03.20.41.62.46
https://www.univ-lille.fr/formation/sinformer-sorienter

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)
03.20.41.61.62
baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr

Hubhouse
03.20.90.77.91
hubhouse-pontdebois@univ-lille.fr

INTERNATIONAL

Service des relations internationales
https://international.univ-lille.fr/
international-shs@univ-lille.fr

CLIL Pôle DEFI
03.20.41.63.87 | defi@univ-lille.fr

Incoming students (relations internationales)
incoming-shs@univ-lille.fr

BÂTIMENT F

ÉTUDES DOCTORALES
École doctorale Régionale SHS 03.20.41.62.12 | sec-edshs@pres-ulnf.frdoctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales

BIBLIOTHÈQUE UNIV.

SCD - Bibliothèque Universitaire centrale
03.20.41.70.00
https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/bibliotheques-et-learning-center

BÂTIMENT A (Entrée face parking Kino)

Formation continue et alternance
https://formationpro.univ-lille.fr/

Service d'Enseignement à distance (SEAD)
03.20.41.65.55 | sead@univ-lille.fr

HALL BATIMENT A

Direction Culture
03.20.41.60.25
https://culture.univ-lille.fr/

SUAPS (sports)
03.20.41.62.69
https://sport.univ-lille.fr/

CAMPUS CITÉ SCIENTIFIQUE

Bureau de la Vie Étudiante &Handicap
03.62.26.80.03 | bveh.cs@univ-lille.fr /Bâtiment A3

INTERNATIONAL
Maison Internationale :
03.20.43.44.07
maison-internationale@univ-lille.fr

Direction de l'Orientation
03.62.26.85.22| suaio-campus-citescientifique@univ-lille.fr /Bâtiment SUP/SUAIO

CLIL – Pôle DEFI : 03.62.26.81.91/81.93 Bâtiment SUP/SUAIO, 2è étage bureau 204 &205
annette.deperne@univ-lille.fr
samia.bouafia@univ-lille.fr
supfle-licencemaster@univ-lille.fr

SUAPS (sports)
03.20.43.43.54
maisondessports@univ-lille.fr

SANTÉ |Maison de santé de l'étudiant
03.62.26.93.00
sse@univ-lille.fr

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

Lilliad Learning Center
03.20.43.44.20 / https://lilliad.univ-lille.fr

CULTURE

La Direction CULTURE de l'Université de Lille propose des spectacles, des expositions, des conférences, des rencontres littéraires, des performances, des master class, des ateliers de pratique artistique.
https://culture.univ-lille.fr/
03.62.26.81.67

L'AGENDA : https://culture.univ-lille.fr/agenda/
Pour s'abonner à la newsletter : https://culture.univ-lille.fr/

Construisez votre parcours de formation

https://www.univ-lille.fr/etudes/construire-son-projet-personnel-et-professionnel/

Venir étudier à l'Université de Lille, c'est faire le choix, dans une offre très large et de qualité, d'une formation correspondant à son projet personnel, ses aspirations et ses goûts. Toutes les mentions de licence et de master proposent des enseignements dédiés à la construction du projet personnel et professionnel de l'étudiant. Les méthodes pédagogiques favorisent l'acquisition des « softskills » (salles d'immersion, serious games, jeux de rôles, travaux de groupes, mises en situation, etc.) et l'ouverture à la pluri- et l'inter-disciplinarité. Toutes les formations sont organisées en blocs de connaissance et de compétences (BCC) qui, par des regroupements pertinents d'unités d'enseignement (UE), permettent de valoriser vos acquis et compétences afin de faciliter votre insertion professionnelle.

En 1ère année de Licence : un accompagnement dès votre arrivée.

Sauf exception, tous les étudiants de l'Université suivent l'UE PE (Unité d'Enseignement « Projet de l'Étudiant ») intitulée **« Accueil », qui vise à faciliter l'intégration dans l'établissement et dans la formation »**.

Dans le cadre cette UE Accueil, vous devrez obligatoirement participer à une séance du village vie Universitaire et sport entre le 7 et le 11 septembre 2026, sur un créneau d'1h30. Cette activité est obligatoire pour valider l'UE Accueil et non rattrapable.

Ce parcours se poursuit en ligne, par des questionnaires de positionnement permettant d'identifier les acquis de chacun. Selon les résultats obtenus, des ressources de soutien pédagogique adaptées sont proposées afin d'accompagner les étudiants dans leur réussite.

Il se poursuit ensuite sur Moodle avec plusieurs modules de découverte des outils, services et ressources mis à disposition par l'Université de Lille.

Durant le reste de votre parcours, vous aurez d'autres UE « Projet de l'étudiant », qui vise à vous accompagner dans votre projet de formation, votre projet professionnel également, et vous arez aussi, une fois sur le cycle de licence, une UE dite « PE Transversale » : c'est votre part de liberté, même si l'UE est obligatoire. Vous devrez vous y inscrire au semestre concerné de votre licence, en faisant un choix parmi une palette large d'activités : projets d'engagement, culture, activités physiques et sportives, préparer son projet personnel et professionnel, développer son esprit d'entreprendre, apprendre une autre langue vivante… qui viennent apporter des compétences complémentaires (transversales) à votre cursus.

Les enseignements en présentiel sont répartis sur les différents campus Cité Scientifique, Lille-Moulins-Ronchin, et Pont-de-Bois. Une offre de formation en distanciel est aussi proposée au plus grand nombre.

Votre inscription à l'enseignement choisi se fait par le biais de l'application « Choisis Ton Cours », sur l'ENT, à des dates spécifiques : en septembre (du 2 au 13) et en janvier (du 6 au 14), et le choix se fera aussi selon les disponibilités que vous offre l'emploi du temps de votre formation.

Les modalités d'évaluation pour l'UEPE Transversale sont en **Contrôle Continu Intégral (CCI)** : une seconde chance est proposée en fin de semestre et est **obligatoire en cas d'échec**. Il n'y a donc pas de session de rattrapage.

Vous trouverez toutes les informations utiles (contacts, calendrier, catalogue des enseignements, emplois du temps, modalités de contrôles des connaissances, etc.) sur votre ENT, auprès de votre secrétariat pédagogique et/ou sur la page Moodle du Service des enseignements transversaux :

Moodle université de Lille / Transversal / Service des Enseignements Transversaux

UNITE D'ENSEIGNEMENT TEDS (TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE)

La formation à la « transition écologique pour un développement soutenable » (TEDS) de 3 ECTS pour 30 heures d'enseignement, est obligatoire pour **chaque étudiant de premier cycle, en L2 ou L3**, dont :

- 1/3 en présentiel, sous forme de mises en situation, proposées par votre composante.
- 2/3 en distanciel, sous forme de modules thématiques, proposés par l'université.

Cette UE favorise l'interdisciplinarité, l'esprit critique et contribue à nourrir la réflexion de l'étudiant sur son projet professionnel.

8 modules thématiques sont proposés par l'université en distanciel. Chaque étudiant devra en valider au minimum 4, l'ensemble équivalent à 20 heures de travail (les modules 1 et 8 obligatoires ; les deux autres sont au choix) :

Liste des modules :

1. Pourquoi et pour quoi les TEDS ?
2. Limites planétaires et géopolitique
3. Médias et Climat / Enjeux environnementaux (éducation aux médias)
4. Transition énergétique et transformation des modèles socio-économiques
5. Quelles représentations de la nature face à la crise environnementale ?
6. La ville durable : urbanité et biodiversité
7. Santé et pollution
8. Projet professionnel et projet de vie
9. Numérique, IA et impact environnemental

Évaluation :
Elle se fait sur chaque module comme « validé ou non validé », sans note. L'étudiant devra valider 4 modules. L'étudiant peut refaire un module si celui-ci n'est pas validé. Les évaluations sont pensées de façon homogène entre les modules. Il est possible de suivre des modules supplémentaires, mais cela ne rapporte pas de bonus.

SPÉCIFICITÉ FACULTÉ DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES

UNITE D'ENSEIGNEMENT TEDS (TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE)

La formation à la « transition écologique pour un développement soutenable » (TEDS) de 3 ECTS pour 39 heures d'enseignement, est obligatoire pour **chaque étudiant de licence 1 (S1 et S2**) : elle comprend 30 heures communes à toutes les formations + 9h de spécialisation, suivant l'option 1 ou l'option 2

Programme :

- S1 – EC « Changement Climatique » (9h, 6 CM)
- S1 – EC « Transition Juste et Equitable » (6h, 4CM)
- S2 – EC « Disponibilité des Ressources » (6h, 4CM)
- S2 – EC « Biosphère, Homme et Biodiversité » (9h, 6CM)
    - S2 – EC « option 1: Approfondissement et ouvertures » (9h, 6CM)
    - ou
    - S2 – EC « option 2: TEDS sous différentes approches » (9h, 6CM)

EC « option 2: TEDS sous différentes approches » (9h, 6CM)

1. « Polluants et Santé»
2. « Le Numérique et la transition »
3. « Arts et transition environnementale et sociale » : activité autour de la photographie. « Comment concevoir une composition qui rende compte d'une transition environnementale ? »
4. « Analyse des discours favorisant l'inaction climatique »
5. « Les changements climatiques dans l'histoire : quelques exemples»
6. « Eco-anxiété»